

Agents immobiliers B40 - Les copropriétés

(Durée estimée : 1h)

Objectifs

- Comprendre les conséquences de la Loi Alur
- Maîtriser l'ensemble des modifications apportées par cette loi
- Connaître et maîtriser les règles de fonctionnement

Contenu de la formation

Lors de ce module de formation dédiée à la copropriété vous verrez :

- Avoir connaissance des nouveautés apportées par la loi Alur.
- Connaître les documents de copropriété.
- Le syndic professionnel : ses missions, sa désignation, ses obligations.

Moyens pédagogiques

Module e-learning en auto-apprentissage. Textes et illustrations didactiques. Études de cas et des textes de lois.

Moyens techniques

Disposer d'un ordinateur ainsi que d'une connexion Internet.

Evaluation des acquis

Tout à distance : activités asynchrones (modules e-learning en autonomie).

Pré-requis

Aucun.

Public visé

Professionnels de l'immobilier.

Modalités d'accès

INTER entreprise

Durée d'accès

1 jour(s) ouvré(s)

Accessibilité

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite en présentiel ou en classe virtuelle. Pour plus de précision, nous contacter.

Mise à jour du programme : 14/12/2023